

Kim Kardashian braquée par des “papys”

Le 3 octobre 2016, en pleine Fashion Week à Paris, Kim Kardashian est victime d'un braquage retentissant. Près de neuf ans plus tard, le procès des “papys braqueurs” remet en lumière une affaire aussi spectaculaire qu'inattendue.



© Kim Kardashian et son garde du corps, Pascal Duvier, le 2 octobre 2016 à Paris, la veille du braquage de la star dans sa chambre d'hôtel. (MEHDI TAAMALLAH / NURPHOTO / AFP)

On aurait pu imaginer une fuite en berline noire, moteur tournant. Raté. Les malfaiteurs ont préféré... le vélo. Gilet jaune fluo sur le dos, pour la sécurité, et pour passer inaperçu, ils débarquent dans la nuit du 3 octobre 2016 dans un discret hôtel de la rue Tronchet, à deux pas de la Madeleine.

Déguisés en policiers, ils pénètrent sans difficulté dans l'établissement, menottent le réceptionniste et lui ordonne de leur indiquer où se trouve la suite de « *la femme du rappeur* ». À l'époque, l'influenceuse est en pleine love story avec une autre star américaine : Kanye West.

Il est environ 3 heures du matin. Dans la suite, la scène oscille entre tension et surréalisme. L'un des braqueurs réclame, avec un accent français approximatif : « Ring, ring », pour désigner la bague de fiançailles de la star. Menacée par une arme, Kim Kardashian s'exécute, après avoir pris quelques secondes pour décrypter l'anglais...ou du moins, ce qu'il en ressemble, de ses agresseurs.

Elle est ligotée et bâillonnée avec un équipement de haute technologie...alias du scotch. Puis confinée dans un lieu de détention ultra-secret : la salle de bain.

« *J'ai cru que j'allais mourir* » racontera la sœur de Kourtney, évoquant une « *terreur totale* » et des agresseurs aux « *très mauvais accents* ».

Le montant du butin : 9 millions d'euros de bijoux, dont sa bague de fiançailles à 3,5 millions. La fuite est aussi maîtrisée que leur arrivée. L'un des braqueurs, équipé de son gilet fluorescent, chute à vélo et renverse une partie des bijoux sur la chaussée, laissant derrière lui des traces précieuses pour les enquêteurs. Une scène presque irréelle pour un braquage d'une telle ampleur.

Une enquête minutieuse... et des aveux rapides

C'est finalement un simple détail qui fait basculer l'enquête : de l'ADN retrouvé sur les liens ayant servi à attacher la victime. Oui, à croire que les gants étaient facultatifs et que visiblement, se faire attraper n'était pas un problème.

Les policiers remontent jusqu'à Aomar Aït Khedache, figure centrale du braquage. Autour de lui, une équipe dynamique, rapidement surnommée les "papys braqueurs", âgés pour certains de 70 à 80 ans. Plusieurs reconnaissent les faits. Parmi eux, Yunice Abbas, qui racontera sa version dans un livre au titre improbable : *J'ai séquestré Kim Kardashian*. Alors même qu'il faisait le guet et ne l'a jamais vue.



© Yunice Abbas, le 5 février 2021, à Paris, à l'occasion de la sortie de son livre. (CHRISTOPHE PETIT TESSON / EPA / MAXPPP)

Il décrit une fuite chaotique : sac trop lourd, chute spectaculaire, roue crevée... puis abandon du vélo. Lors du procès, certains accusés expriment leurs regrets. L'un d'eux adresse même des excuses à la star américaine.

« *Je vous pardonne, même si ça ne change rien au traumatisme. Je crois à la deuxième chance* », leur répond émue Kim Kardashian précisant qu'elle a presque obtenu son diplôme de droit le jour du verdict.

Verdict et situation aujourd'hui

Après neuf ans de procédure, le rideau est tombé sans véritable retour en prison pour les principaux accusés. Aomar Aït Khedache, considéré comme le cerveau du braquage, a été condamné à 8 ans de réclusion, dont 5 ans avec sursis, ainsi qu'à 5 000 euros d'amende, avec confusion de peine. D'autres membres du commando, dont Didier Dubreucq dit « *les Yeux bleus* » et Marceau Baum-Gertner alias « *Nez râpé* » ont écopé de sanctions allant jusqu'à 7 ans de prison, généralement avec sursis, tandis que deux prévenus ont été acquittés.



© La célébrité américaine Kim Kardashian avec sa mère Kris Jenner, devant la cour d'assises de Paris, après avoir témoigné, le 23 mai 2025. (LEO VIGNAL / AFP)

Pourquoi cette affaire résonne aujourd'hui ?

« *Cette histoire a l'air de sortir d'un film !* » Difficile d'imaginer que des hommes âgés de 70 à 80 ans puissent être à l'origine d'un braquage visant l'une des femmes les plus influentes au monde. L'affaire contredit l'image classique du criminel jeune, organisé et à la pointe de la technologie.

Ici, tout semble sortir d'un film de braquage à l'ancienne. Déguisements approximatifs, accent trahissant, fuite à vélo, chute en pleine rue, bijoux semés sur le bitume, empreintes retrouvées sans la moindre difficulté.

L'ironie va plus loin : certains protagonistes ont eu le temps de publier un livre avant même d'être jugés. C'est précisément ce contraste entre la gravité des faits et le caractère presque burlesque de leur exécution qui rend cette affaire encore aussi marquante aujourd'hui.



© Des caméras de télévision braquées sur la porte d'entrée de l'hôtel, situé rue Tronchet, à Paris, le 3 octobre 2016, après la séquestration de Kim Kardashian par des cambrioleurs. (THOMAS SAMSON / AFP)

L'intention de l'auteur :

Derrière l'aspect presque comique, l'affaire rappelle surtout la lenteur de la justice : neuf ans pour juger des faits pourtant rapidement élucidés. Reste une image étonnante : celle de braqueurs vieillissants, repentants, face à une victime mondiale qui choisit de pardonner. Une fin inattendue pour un casse qui, lui, ne l'est pas moins, presque comme sorti du film *Braquage à l'ancienne*, façon Morgan Freeman.

Manuela DELANNAY